## UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

## **VICE PRESIDENCE**

En charge du Ministère des Finances, de l'Economie, du Commerce extérieure, du Budget, de l'Investissement et des Privatisations.

Moroni, le

Le Vice Président,

N°12-\_\_\_/VP-MFECIP/CAB

## EXPOSE DES MOTIFS

(Loi des Finances 2013)

## Contexte général

Depuis 2010, la gestion des finances publiques est singulièrement marquée par la volonté du gouvernement à fonder les stratégies nationales sur des analyses politico – économiques plus solides et la mise en œuvre des réformes de base en les rendant réalisables. L'objectif est d'arriver à un système de gestion économique et financière plus réaliste, soutenable et permettant de mieux répondre à la demande sociale.

Dans ce contexte, le programme avec le Fonds Monétaire International (FMI), joue une fonction d'aiguilleur et de cadre de référence pour la formulation de la politique économique. En fait, du programme dit « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) », à l'actuel appelé (FEC) », « Facilité Elargi de Crédits les résultats obtenus décisifs. que incontestablement **I**1 s'ensuit les développements macroéconomiques se sont avérés globalement propices, permettant ainsi une meilleure formulation du budget de l'Etat.

C'est ainsi que dans le sillage de la situation de 2011, et de façon générale, la gestion des finances publiques s'est améliorée, particulièrement en termes de mobilisations des recettes et de maitrise de la dépense publique, notamment au niveau de la gestion de la masse salariale. Il en résulte une maitrise de la dette qui s'est singularisée à travers l'apurement sans précédent des arriérés sur la dette intérieure, le paiement régulier du service programmé pour la dette extérieure ainsi que la régularité des salaires des agents de l'Etats. La trajectoire ainsi que le contenu du programme FEC demeurent alors inchangé par rapport à la politique économique de 2012.